

A. Cionarescu, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*. Paris, Éditions du C.N.R.S., 1965, grand in-8^o, 666 p.
Tome I : *Généralités. A-C*.

Bernard Beugnot

Volume 2, numéro 2, juin 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1111003ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1111003ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beugnot, B. (1966). Compte rendu de [A. Cionarescu, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*. Paris, Éditions du C.N.R.S., 1965, grand in-8^o, 666 p. Tome I : *Généralités. A-C*]. *Études françaises*, 2(2), 229–232.
<https://doi.org/10.7202/1111003ar>

ANNE HÉBERT

Troisième de la collection « Écrivains canadiens d'aujourd'hui », ce petit ouvrage constitue une bonne introduction à la vie et à l'œuvre d'Anne Hébert¹.

On y trouve d'abord un ensemble de faits rigoureusement vérifiés², une chronologie sûre, sur lesquels pourront s'appuyer des études plus poussées. À côté des faits établis subsistent toutefois des zones obscures qui méritaient, il nous semble, d'être explorées. Par exemple, l'auteur a justement précisé la personnalité et l'influence du père d'Anne Hébert; mais de sa mère, on n'apprend que le nom consigné au baptistaire. De même, une phrase aussi générale que celle-ci: « Son adolescence a été pourvue de longs loisirs consacrés à lire... », est tout ce qu'on nous dira des lectures d'Anne Hébert.

Les études particulières sont bien menées: une analyse honnête de la matière de chaque ouvrage; une interprétation cohérente, appuyée sur le texte, et qui fuit l'aventure sans rester superficielle; la mise en lumière d'une évolution qui dégage la progression et l'unité de l'œuvre entière. Opportunes aussi en elles-mêmes et particulièrement utiles au lecteur étranger, les remarques par lesquelles l'auteur situe l'activité littéraire d'Anne Hébert dans la réalité québécoise.

Le chapitre sur le théâtre d'Anne Hébert revêt un intérêt particulier du fait qu'il étudie un sujet fort peu touché jusqu'ici.

Dans la deuxième partie, une anthologie rend compte de la diversité et de l'évolution de l'art d'Anne Hébert. La bibliographie est excellente et disposée de façon pratique.

Enfin, les photographies qui accompagnent le texte, presque toutes très belles, constituent à elles seules comme un commentaire de l'œuvre d'Anne Hébert.

ÉMILE BESSETTE

1. Pierre Pagé, *Anne Hébert*, « Écrivains canadiens d'aujourd'hui », Montréal/Paris, Fides, 1965, 187 p.

2. Dans une lettre à l'auteur, Anne Hébert a rectifié un détail inexact: sa sœur Marie meurt après deux mois de mariage, et non « quelques années » (p. 22).

COMPTES RENDUS

A. CIONARESCU, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*. Paris, Éditions du C.N.R.S., 1965, grand in-8°, 666 p. Tome I: *Généralités*. A-C.

Voici le premier tome d'un ouvrage qui doit en comporter trois et qui ne sera complet que dans le courant de l'année 1967. Auteur de la très belle et très riche *Bibliographie de la littérature française du XVI^e siècle* parue aux éditions Klincksieck en 1959, M. Cionarescu a eu le courage d'entreprendre le même travail pour le XVII^e siècle: sans rendre caduques ou inutiles les bibliographies consacrées antérieurement à un genre ou à un auteur, ni la bibliographie sélective, mais critique publiée sous la direction de D. C. Cabeen et J. Brody (*A Critical Bibliography of French Literature*, t. III: *The Seventeenth Century*, by N. Edelmann, Syracuse University Press, 1961), il embrasse aussi bien les auteurs que les genres, les textes que les critiques; les 23 000 références de ce premier volume disent assez l'ampleur du dépouillement.

Une préface dense et précise explique les principes qui ont présidé à l'élaboration et à la présentation de cette bibliographie; avec lucidité, autorité et modestie, M. Cionarescu expose les problèmes propres que pose la bibliographie du XVII^e siècle: choix de la matière (les ouvrages juridiques et médicaux, la théologie non littéraire seront exclus alors que la littérature didactique sera retenue); limites chronologiques; équilibre à conserver (« Il fallait accorder aux grands la place à laquelle ils ont droit, sans pour autant étouffer les petits, mais aussi sans exagérer l'importance de ces derniers. » p. XIII); effort pour concilier la richesse et l'économie par le recours aux index alphabétique et analytique qui doivent compléter le tome III et éviteront de répéter les références communes à plusieurs rubriques. La première partie, intitulée *Généralités*, constitue « une sorte de bibliographie historique du XVII^e siècle, tout en n'ayant pas la prétention de satisfaire les historiens » (Préface p. x): plus de 6 000 références réparties en douze sections — citons par exemple « Bibliographie et histoire du Livre », « Institutions », « Société », « Milieu intellectuel », « Thèmes », « Formes », etc. — permettent de situer les œuvres littéraires

N.B. *Études françaises*, vol. 2, n° 1, février 1966, p. 126, ligne 18, au lieu de: *La Mothe Le Vayer et Gabriel Naudé, celui qui a dans le cercle retenus* il faut lire: *La Mothe Le Vayer par exemple; d'autres noms auraient pu être retenus*.

dans leur contexte et de poursuivre l'enquête bibliographique sur tel ou tel point. La seconde partie, *Auteurs*, va, dans ce premier tome, de la lettre A à la lettre C: les oubliés voisinent ici avec les plus célèbres, un Antoine Boucat à côté de Bossuet, un Antoine Corneille à côté de Pierre Corneille. Sans parler de l'abondance de l'information critique et de la commodité de sa présentation, analytique et non plus alphabétique ou chronologique, l'apport le plus original de cette section est sans aucun doute de fournir, en plus des éditions modernes, le relevé, pour chaque auteur, des éditions de ses œuvres publiées au XVII^e siècle: édition originale et « réimpressions qui présentent un texte modifié, une préface, un appareil critique nouveau » (Préface p. XII). L'initiative est encore plus heureuse peut-être pour les écrivains de second ordre que pour les plus grands: l'ouvrage de M. Cionarescu dispensera désormais de recourir aux catalogues des grandes bibliothèques ou aux bibliographies des thèses pour trouver une simple date. C'est dire que cette bibliographie sera un précieux instrument de travail.

Un travail de cette envergure ne peut pas ne pas comporter quelques omissions que chacun jugera, suivant sa spécialité, plus ou moins importantes, et quelques inadvertances. Des coquilles peu nombreuses et sans conséquence — « Louis XVI » pour « Louis XIV » p. x; « Vannini » pour « Vanini » p. 133; « 9564 » au lieu de « 9654 » p. 281; « Zamfiresco » pour « Samfiresco » au n° 20288 p. 597 — ne portent pas préjudice à la qualité de la présentation typographique. Dans la section I « Bibliographie et histoire du Livre » des *Généralités*, on regrette de ne pas trouver mentionnés les articles de R. Toinet, parus dans la *RHLF* de 1916 à 1928, riche répertoire de la littérature morale de 1638 à 1715; il ne semble d'ailleurs pas que ces articles aient été dépouillés puisque plusieurs des moralistes qu'ils signalent ne figurent pas dans la partie *Auteurs*: de Bellegarde, Pierre-Abel Bourret ou Bordelon. De même, pour l'histoire de l'imprimerie et la bibliographie des écrivains français du XVII^e siècle, un ouvrage comme celui de A. Willems (*Les Elzevier. Histoire et annales typographiques*, Paris/La Haye, 1880) ne paraît pas négligeable même s'il concerne une officine hollandaise: on sait combien les Elzevier ont contribué à la diffusion des écrits français. Dans la section VIII, « Histoire littéraire », quelques renvois auraient été commodes sans attendre les index et n'auraient pas alourdi l'ouvrage: renvoi, par exemple, de l'article « baroque » à l'article « préclassicisme » où est cité le numéro spécial des *Cahiers du Sud* de 1952; surtout, en tête de chaque rubrique, renvoi à l'ouvrage qui comporte la bibliographie la plus complète sur le sujet, par exemple pour le baroque au livre de J. Rousset (n° 4712). Dans la même section, la rubrique sur le « je ne sais quoi » qui ne comporte que deux

titres (nos 4936 et 4937 p. 135) gagnerait à être enrichie: il y a sur cet aspect essentiel du goût et de la sensibilité classiques une littérature critique assez abondante et l'on s'étonne de ne pas voir cités des articles comme ceux de E. Haase (« Zur Bedeutung von « Je ne sais quoi » in 17. Jahrhundert », *Zeitschrift für französische Sprache*, 67, 1957, pp. 47-68) ou de P.-H. Simon (« Le « je ne sais quoi » devant la raison classique », *CAIEF*, mars 1959, pp. 104-117). L'inventaire des thèmes, section XI, aurait pu être aussi, quitte à l'entreprendre, enrichi et diversifié; sur le sentiment de la nature, l'auteur a omis la mise au point essentielle que constitue le n° 6 des *CAIEF* de mars 1954; cette référence figurera sans doute sous les noms de La Fontaine et de M^{me} de Sévigné et dans l'index final, mais les articles généraux que contient ce numéro lui méritaient une place ici. Parmi les formes littéraires, section XII, la littérature morale si bien représentée tout au long du siècle pouvait entrer dans la « prose littéraire ». Enfin — et cette remarque vaut pour les deux parties — on déplore que les grandes études ne soient pas suivies d'un relevé des principales recensions dont elles ont fait l'objet; c'était un des grands mérites de la bibliographie de Edelmann qui se voulait, il est vrai, critique, à la différence de celle-ci; mais le chercheur gagne ainsi beaucoup de temps en mesurant les qualités et les limites des ouvrages qu'il utilise. Ce n'est ici qu'exceptionnellement le cas (nos 4847 et 4848).

Complétons cet examen critique par quelques observations sur la section consacrée à Guez de Balzac: aucun des instruments de travail antérieurs, ni des travaux sur Balzac ne comportait un recensement aussi complet et précis. Cependant un certain nombre d'erreurs se sont glissées çà et là. Les dates données pour la naissance et la mort de Balzac sont inexactes: depuis les recherches de J.-F. Castaigne (n° 9743: *Recherches sur la maison où naquit J.-L. Guez de Balzac*, Angoulême, 1846) qui a retrouvé l'acte de baptême daté du 1^{er} juin 1597, on considère cette année 1597 comme celle de sa naissance; et il est mort le 8 février 1654 et non le 18, contrairement aux indications de l'*Histoire de l'Académie Française* de Pellisson et d'Olivet, mais comme le prouve à la fois la lettre de G. Patin à M. Belin du 21 février 1654: « M. de Balzac est mort à Angoulême dans les Capucins le 8 de ce mois », et la transaction passée entre François Guez et Anne Guez: « Le dit sieur de Balzac étant décédé en cette ville ... le huitième de ce mois. » (Cf. J.-F. Castaigne, *op. cit.*, p. 29 sq.). Une confusion, bien explicable d'ailleurs puisque le bibliographe n'est pas censé consulter tous les ouvrages qu'il cite, s'est produite à propos des œuvres de Balzac: M. Cionarescu classe parmi les « éditions collectives » et non dans la correspondance les « œuvres » pu-

bliées de 1627 à 1638, de la 6^e à la 10^e édition (nos 9650 à 9654) ; en fait malgré le titre il s'agit là de recueils de lettres ; cela a même été reproché à Balzac par ses adversaires comme une supercherie. Signalons aussi que l'article de J. A. Worp (n° 9748) pourrait aussi bien figurer à la rubrique « correspondance » qu'à la rubrique « relations » puisqu'il contient plusieurs lettres inédites de Balzac tirées des archives hollandaises : un renvoi eût été là aussi bien commode. Deux fois il y a confusion de noms : la lettre inédite publiée par Tamezey de Larroque (n° 9714) est de Baluze et l'article sur « Saint-Réal, Vauvenargues et Balzac » (n° 9811) concerne Honoré de Balzac et non Guez. Au numéro 9807 deux erreurs se sont glissées : il faut lire « le Prince et son actualité pour le public du temps », et l'article se trouve dans la *RHLF* de 1949, non de 1948. Regrettons enfin que les titres des périodiques ne soient pas toujours donnés avec assez de précision, ce qui peut en rendre l'identification difficile dans les catalogues et fichiers des bibliothèques : au n° 9811, il faut lire en effet « Mémoires et documents publiés par la société savoisienne d'histoire et d'archéologie » et aux nos 9707 et 9727, « Journal officiel de l'ins-truction publique ».

Faut-il dire que dans une entreprise aussi vaste de telles erreurs sont inévitables et qu'elles ne compromettent pas la valeur de l'ouvrage, son utilité et son caractère irremplaçable ? Seul un travail d'équipe qui aurait fait appel sur chaque point à des spécialistes serait peut-être parvenu à les éviter. Que M. Cionarescu ait affronté seul les risques de cette recherche bibliographique et qu'il ait atteint tant de précision — on mesurera les limites de nos critiques à propos de Guez de Balzac en rappelant que la section qui le concerne réunit près de 200 titres —, est une nouvelle raison de lui témoigner notre admiration et notre reconnaissance. Souhaitons la bienvenue à ce premier tome qui fait attendre impatiemment les suivants et comble si heureusement une lacune parmi les instruments de travail auxquels a quotidiennement recours quiconque travaille sur la littérature française du xvii^e siècle.

BERNARD BEUGNOT

ANTONIO DROLET, *les Bibliothèques canadiennes, 1604-1960*. Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1965, 234 p.

On attendait depuis longtemps une étude complète sur les bibliothèques canadiennes. L'ouvrage de Monsieur Drolet cons-

titue sur le sujet une synthèse très appréciable. Divisé en trois parties correspondant aux divisions politiques traditionnelles (1534-1760, 1760-1867, 1867-1960), il retrace l'avènement des nouveaux types de bibliothèques et fait, depuis leur fondation, l'histoire des bibliothèques importantes. Une bibliographie considérable, de très nombreuses références, plusieurs tableaux chronologiques ou comparatifs complètent l'information. L'auteur étudie parfois la répartition des collections selon la langue ou les disciplines. Il montre aussi l'attitude du clergé et de l'État québécois envers l'établissement et le contenu des bibliothèques : c'est peut-être l'apport le plus nouveau de cet ouvrage.

Sous le régime français, il n'y eut qu'une bibliothèque publique. Elle fut l'œuvre d'un Canadien, le curé Boucher. Mais il y avait une cinquantaine de collections privées, totalisant environ 20 000 volumes ; comme toutes les bibliothèques privées du monde, elles sont à la disposition des amis et connaissances. L'auteur analyse cette maigre matière sous plusieurs éclairages, indique le nombre de volumes contenus dans les 9 bibliothèques d'institutions religieuses et les 45 laïques, signale souvent la discipline prioritaire, donne parfois tous les titres, groupe les propriétaires selon leur profession. Il analyse ensuite la nature des collections. On apprend, sans étonnement, que « ce sont les ouvrages religieux qui se rencontrent en plus grand nombre » (p. 39). L'auteur consacre une bonne page aux œuvres littéraires et constate « que la littérature avait la faveur d'un peu tout le monde » (p. 49) mais sa notion même de littérature semble étriquée : il mentionne *le Roman pieux* d'un anonyme sous cette rubrique, alors que c'est sous d'autres rubriques exclusivement que l'on trouve Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Descartes, Pascal, Malebranche, Montaigne. M. Drolet signale qu'une « étude méthodique du contenu ... pourrait faire le sujet d'un travail qui éclairerait sur la mentalité religieuse des anciens Canadiens » (p. 41) ; c'est affirmer que son ouvrage ne constitue qu'une première approche du rôle du livre en Nouvelle-France. Il aurait peut-être fallu subdiviser en trois ou quatre phases cette longue période de 150 ans, et montrer à quel moment se sont constituées les bibliothèques les plus importantes (il semblerait que ce fût durant les quarante dernières années) ; essayer aussi de préciser le nombre et l'importance des livres laissés au Canada, lorsque la France abandonna le pays.

C'est à la période qui va de la Conquête à 1867 que l'auteur a consacré la plus longue étude. C'est aussi la partie la plus intéressante de son livre. On voit alors « apparaître peu à peu tous les genres de bibliothèques » (p. 67). En cent pages, l'auteur étudie quinze genres généraux et treize spéciaux ; l'étude est nécessairement sommaire, mais les renseignements